



VERSEMENT DES SALAIRES

RENDEZ-NOUS NOTRE ARGENT !

Des milliers de cheminots n'ont pas perçu leur salaire de décembre, avec des disparités d'une SA à l'autre.

C'est avec stupeur que des milliers de cheminots ont découvert ne pas avoir perçu, pour l'heure, leur paie du mois de décembre.

La raison évoquée par la direction de l'entreprise serait le changement de banque opéré par 4 sociétés du groupe (SNCF SA, SNCF Voyageurs, SNCF Gares et Connexions, et Fret SNCF) qui sont passées de la Banque de France à la BNP Paribas.

Initialement c'était la Banque de France qui réalisait ces opérations. C'est sans doute le passage en SA qui a encouragé nos dirigeants à se tourner vers le secteur privé pour matérialiser le fait que la SNCF serait devenue « une entreprise comme une autre ».

Le choix de la banque nous laisse perplexe quand on sait que BNP Paribas est la société la plus présente dans les paradis fiscaux. En tout état de cause, la direction SNCF doit garantir le versement de la paie à l'ensemble de ses salariés dans les délais impartis.

Les cheminots sont en droit d'attendre de l'entreprise qu'elle leur verse les salaires dus en contrepartie de leur travail.

Cette situation ne manquera pas de mettre un grand nombre de cheminots en difficulté pour honorer leurs factures, remplir le frigo etc...

De plus, il est probable que des frais bancaires résultent de ce manquement de l'entreprise à ses obligations.

La Fédération CGT des Cheminots est intervenue auprès de la direction pour faire régulariser dans les plus brefs délais la situation. La direction s'est engagée à assumer les éventuels coûts afférents (frais bancaires, rejets...).

